

■ **Albert Martin**, à Yverdon-les-Bains, boulangerie-pâtisserie, raison individuelle radiée (FOSC du 21.08.2002, p. 9). Rectificatif. La radiation inscrite le 15 août 2002, publiée dans la FOSC du 21.8.2002, p. 9, l'a été par erreur. L'inscription est rétablie comme ci-devant (FOSC du 10.12.1979, p. 3875).
Journal no 8121 du 23.08.2002
(00619154 / CH-550.0.043.574-5)